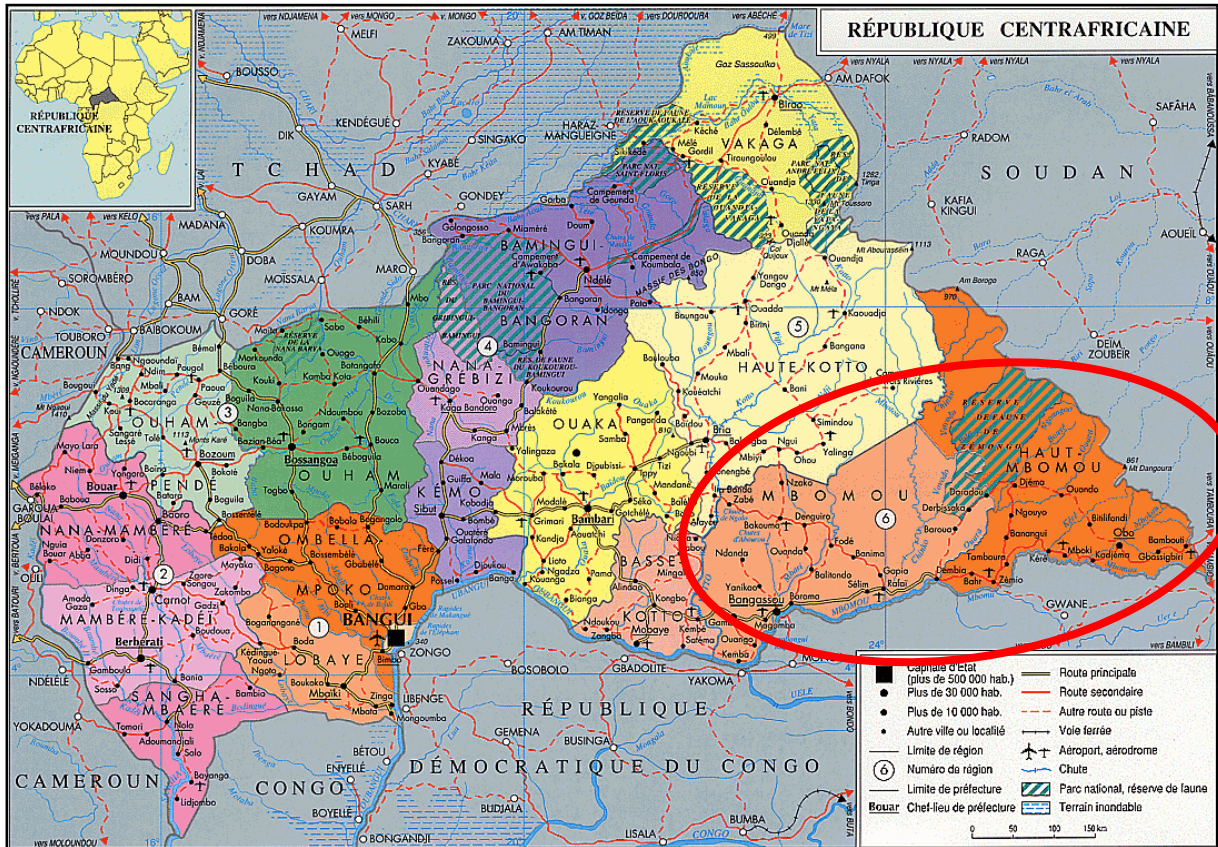


**PROJET D'APPUI A LA RESOLUTION DES CONFLITS D'USAGE DE L'ESPACE
DANS LE MBOMOU ET LE HAUT-MBOMOU, EST CENTRAFRICAINE
REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE**



ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET AU 31/12/2006



FONDATION INTERNATIONNALE POUR LA SAUVEGARDE DE LA FAUNE

FEDERATION NATIONALE DES ELEVEURS CENTRAFRICAINS

N ° DE LA LIGNE BUDGETAIRE ET DENOMINATION	Ligne budgétaire 21-02-03, Cofinancement avec les ONG européennes de développement. Actions dans les Pays en Développement	
ANNEE BUDGETAIRE	2004	
PAYS DE MISE EN OEUVRE	République Centrafricaine	
TITRE DE L'ACTION	Appui à la résolution des conflits d'usage de l'espace dans le Mbomou et le Haut-Mbomou, Est Centrafricain - République Centrafricaine	
NOM DU BENEFICIAIRE	Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la Faune	
COUT TOTAL DE L'ACTION	232 992,50 €	
CONTRIBUTION COMMUNAUTAIRE ET % DU COUT TOTAL	174 744 €	(75%)
OBJECTIFS	<p>Objectif global : Contribuer à résoudre et prévenir les conflits d'usage de l'espace dans les Préfectures du Mbomou et du Haut-Mbomou en République Centrafricaine, aux frontières du Soudan et de la RDC</p> <p>Objectifs spécifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Conflits sociaux : Harmoniser la cohabitation entre les différents usagers de l'espace et des ressources de manière à prévenir les conflits Structurer les éleveurs pour éviter un développement incontrôlé de l'élevage Négocier un zonage des terroirs selon les besoins spécifiques des différentes catégories d'acteurs Initier des projets communs de développement local • Conflits environnementaux : Atténuer les pressions de l'élevage sur les ressources naturelles 	
PARTENAIRE LOCAL	Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC) et ses structures (GIP, FELGIP, FERGEC)	
GROUPES CIBLES	Éleveurs, Agriculteurs, Chasseurs-cueilleurs, Réfugiés	
RESULTATS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> • Des forums efficaces de médiation associant tous les usagers de l'espace sont mis en place • Des groupements d'intérêt pastoraux (GIP) actifs sont constitués • Des plans participatifs d'occupation des sols (POS) sont négociés et contractualisés par le biais des comités locaux de gestion des ressources naturelles • Un fonds de développement local (FDL) est créé • La gestion des ressources naturelles s'améliore 	
ACTIVITES	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place et animation de forums de médiation entre les usagers de l'espace et des ressources • Organisation des éleveurs en GIP • Élaboration de plans participatifs d'occupation des sols (POS) par l'intermédiaire des comités mixtes de gestion des ressources naturelles (CMGRN) • Création d'un fonds de développement local (FDL) • Renforcement des capacités de gestion des parcours pastoraux, des terroirs et des aires protégées via les comités mixtes de gestion des ressources naturelles (CMGRN) 	
DUREE	36 mois	

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATION

ALUSTEHB	Association pour la Lutte contre la Stérilité dans le Haut Mbomou
ANDE	Agence Nationale de Développement de l'Elevage) :
APICOZ	Association pour les Initiatives Communautaires
CESAO	Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'ouest
CMGRN	Comité Mixte de Gestion des Ressources Naturelles
FELGIP	Fédérations Locales des Groupements d'Intérêts Pastoraux
FERGEC	Fédération Régionale des groupements d'Eleveurs de Centrafrique
FNEC	Fédération National des Eleveurs Centrafricains
GIP	Groupement d'Intérêt Pastoral
JUPEHB	Jeunesse Unie pour la Protection de l'Environnement du Haut Mbomou
VUDEZ	Volontaires Unis pour le Développement de la Ville de Zémio
ZIC	Zone d'Intérêt cynégétique

I. INTRODUCTION

Le Projet d'appui à la résolution des conflits d'usage de l'espace dans le Mbomou et le Haut Mbomou, Est Centrafricain - République Centrafricaine, dont le bénéficiaire est La Fondation Internationale pour la Sauvegarde de la Faune, avec comme partenaire local la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC) et ses structures (GIP, FELGIP, FERGEC), a officiellement démarré le 1^{er} Avril 2006.

II. RESSOURCES HUMAINES AFFECTES AU PROJET

NOM ET PRENOMS	FONCTION	LIEU D'AFFECTATION	ACTIVITES DANS LE CADRE DU PROJET
YOUSOUFA Y. MANDJO	Secrétaire Général de la FNEC	Bangui	Coordonnateur National du Projet
POUNANGUERE Marius Sébastien	Animateur-Coordonnateur de la Direction de l'Animation Mutualiste (FNEC)	Bangassou région n° 6 (Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou)	<ul style="list-style-type: none"> Mettre en place et animer de forums de médiation entre usagers de l'espace et des ressources Organisation des éleveurs en Groupements d'intérêt Pastoral (GIP) Susciter la création des groupements d'éleveurs (GIP, GIAP) Conseiller les Responsables afin d'améliorer le fonctionnement des Groupements
MOUSSA YOUSOUFA	Animateur-Formateur de la Direction de l'Animation Mutualiste (FNEC)	Bangassou région n° 6 (Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou)	<ul style="list-style-type: none"> Identifier les besoins des éleveurs et suivre le processus d'animation Informer régulièrement le Coordonnateur Régional et le Directeur de l'Animation Mutualiste (DAM) des demandes et problèmes des éleveurs Organiser les réunions d'animation dans les groupements Mobiliser les compétences extérieures nécessaires à ces réunions
IDRISS ADAMOU	Animateur de la Direction de l'Animation Mutualiste (FNEC)	Alinadao région n° 6 (Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou)	<ul style="list-style-type: none"> Développer les collaborations avec toutes les structures d'encadrement ou d'appui intervenant dans sa zone, notamment pour la mise en œuvre des projets communautaires Assurer le suivi des Activités des groupements Elaborer et transmettre au DAM un rapport mensuel d'activités de sa zone
MONOLIGOUNA TOKO Justin Martinien	Technicien Supérieur des Eaux et Forêts	Bangassou région n° 6 (Basse Kotto, Mbomou et Haut Mbomou)	<ul style="list-style-type: none"> faciliter les échanges entre tous les acteurs, Sensibiliser à la protection de l'environnement, à la gestion durable des parcours pastoraux, à la maîtrise des feux chauds de saison sèche, Mettre en place et animer de forums de médiation entre usagers de l'espace et des ressources
OUMAROU DJIBO	Chauffeur		

III. REALISATIONS

1. Actions effectuées

1.1. Création des groupements

Le Programme d'activités établi dans le cadre du projet avait comme priorité la création de Groupement d'Intérêt Pastoral (GIP).

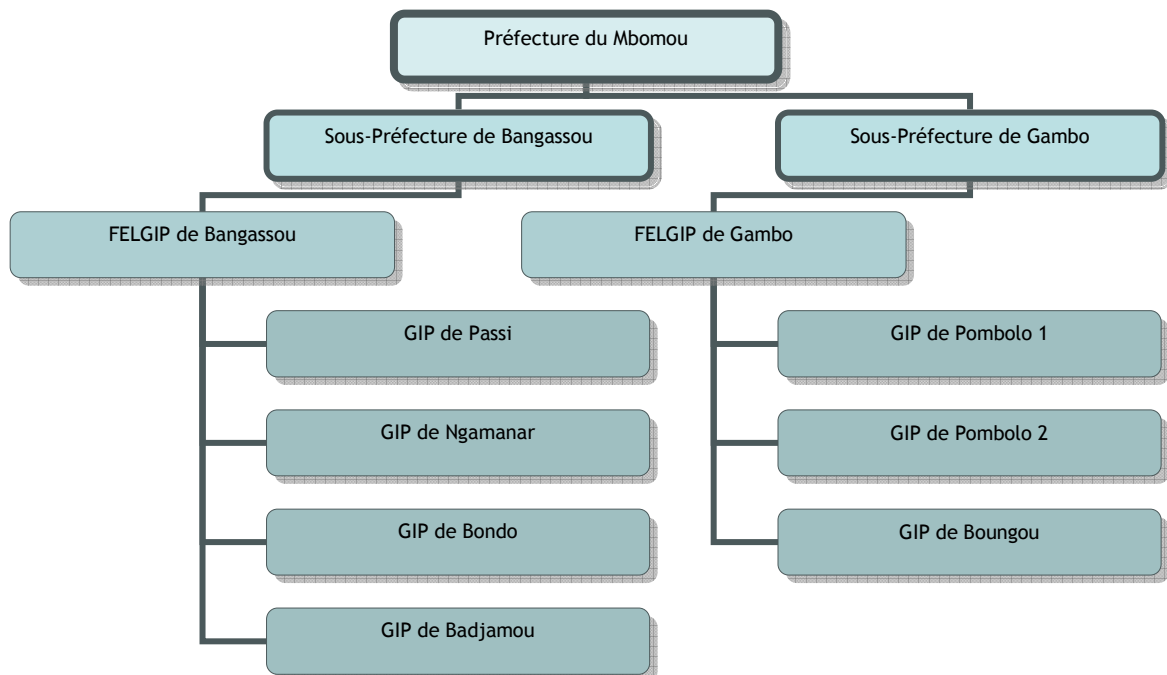
La FNEC dispose aujourd'hui d'importants acquis à travers le tissu associatif existant non seulement sur l'ensemble des zones d'élevage du pays mais aussi et surtout sur les zones cynégétiques. Ces acquis ont cependant besoin d'être consolidés.

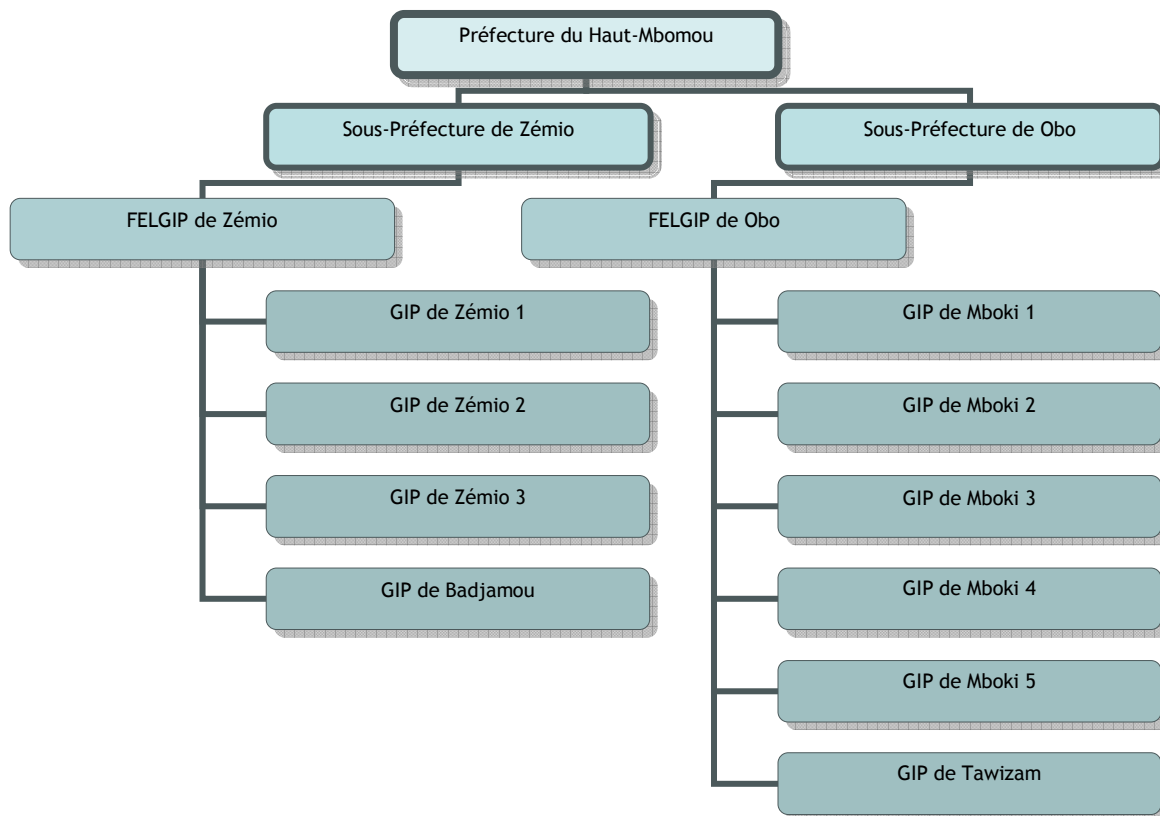
C'est pour répondre à ce besoin que la Direction de l'Animation Mutualiste, à travers ses équipes régionales, apporte un appui aux groupements d'éleveurs par des actions qu'elle mène dans les domaines d'Animation, de Sensibilisation et de Formation.

A travers le Projet, les éleveurs des Sous-Préfectures de Bangassou, de Zémio et d'Obo ont bénéficié de l'appui de la Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC).

C'est ainsi que durant les sept (7) premiers mois de l'année 2006, la FNEC a comptabilisé 16 GIP et 4 Fédérations Locales des Groupements d'Intérêts Pastoraux (FELGIP) créés dans le Mbomou et le Haut-Mbomou. Un accent particulier a été mis sur l'organisation des réunions et des Assemblées Générales pour débattre des problèmes de fonctionnement des groupements et des gestions des conflits entre éleveurs et agriculteurs.

Ainsi, la liste des groupements créés dans le Mbomou et le Haut-Mbomou à ce jour se présente comme suit :





1.2. Suivi des groupements

Tout d'abord, il est important de rappeler que les buts principaux des groupements d'Intérêts Pastoraux sont les suivants :

- Bénéficier de conseils sur l'élevage et la gestion des ressources naturelles,
- Accéder à moindre coût à des intrants vétérinaires,
- Mettre en place des forums de médiation pour la prévention et la résolution des conflits,
- Participer aux CMGRN (Comité Mixte de Gestion des Ressources Naturelles).

De ce travail, il ressort globalement les constats suivants :

- La prise de conscience progressive des éleveurs sur l'importance de préserver l'environnement dans lequel ils évoluent,
- Les groupements peuvent être des structures communautaires par lesquelles ils peuvent défendre leurs intérêts,
- Le manque précaire de médicaments vétérinaires dans les dépôts de la FNEC, d'où l'amorce de la diversification des activités des groupements,
- La participation des groupements dans la mise en place des œuvres sociales : écoles villageoises, pharmacies communautaires, construction de points d'eau, etc.
- La mobilisation des fonds pour réaliser des activités économiques et sociales d'envergure par l'intermédiaire des Fédérations Locales,
- L'importance du rôle que les Fédérations Locales seront amené à jouer à terme dans le cadre de la résolution des conflits.

1.3. Formation

Pour suivre et dynamiser les activités menées aussi bien par les GIP que par les FELGIP et FERGEC et, afin de pouvoir accompagner ces organisations paysannes non seulement vers une réelle autopromotion mais aussi vers une harmonisation de la cohabitation entre eux et la population autochtone, les agents de la FNEC affectés dans la région ont reçu des formations dans divers domaines aussi bien au niveau national qu'international.

A noter également que Messieurs POUNANGUERE Marius Sébastien et IDRIS ADAMOU ont suivi des stages de formation au CESAO (Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'ouest), Burkina Faso dans les domaines suivants :

- ✓ Animation des organisations paysannes
- ✓ Elaboration et Animation d'une session de formation

2. Missions de terrain effectuées

2.1. Mission 1

Intitulé de la mission	Participation aux Assemblées Générales des Fédérations Locales des Groupements d'Intérêts Pastoraux (FELGIP)
Date de la mission	Du 25 novembre 2005 au 05 août 2006
Lieu de la mission	15 Régions (l'Ombella Mpoko, La Lobaye, l'Ouham, l'Ouham Pendé, la Nana Manbéré, la Mambaré Kadéi, la Sangha Mbaéré, la Kémo, la Nana Gribizi, la Ouaka, la Haute Kotto, la Basse Kotto, la Vakaga, le Mbomou et le Haut Mbomou)
Missionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Youssoufa Y. Mandjo, Secrétaire Général de la FNEC (Chef de mission) - Docteur Koumanda-Kotogne Fernand-Arsène, Secrétaire Général Adjoint de la FNEC - Monsieur Ousman Shehou, Directeur de l'Animation Mutualiste - Monsieur Hodi Ali Alidou, Coordonnateur régional n° 1 de la FNEC - Monsieur Ata Mobibo, Coordonnateur régional n° 2 et 3 de la FNEC - Monsieur Issa Bi Amadou, Coordonnateur Régional n° 4, 5 et 6 de la FNEC
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Participer aux Assemblées Générales des FELGIP en vue de renouveler les bureaux dont les mandats sont arrivés à expiration et redynamiser les FELGIP en rapprochant les éleveurs de leurs fédérations grâce aux actions locales, - Créer neuf (9) FELGIP dans les sous-préfectures de Birao, Bambari, Mobaye, Zangba, Mingala, Bangassou, Gambo, Zémio et Obo
Résultat de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Les bureaux de 32 FELGIP des différentes régions ont été renouvelés - 9 FELGIP ont été créés dans les sous-préfectures de Birao, Bambari, Mobaye, Zangba, Mingala, Bangassou, Gambo, Zémio et Obo

2.2. Mission 2

Intitulé de la mission	Présence des éleveurs de gros bétail dans la Préfecture du Mbomou
Date de la mission	Du 18 au 30 avril 2006
Lieu de la mission	Préfecture du Mbomou
Missionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Pounanguere Marius Sébastien, animateur-coordonnateur de la Direction de l'Animation Mutualiste (FNEC) - Région 6- - Monsieur Ousman Shehou, Directeur de l'Animation Mutualiste
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - S'enquérir de la présence effective des éleveurs de gros bétail dans la localité, - Elaborer la liste et les localisations des groupements d'éleveurs, des ONG, des chasseurs/agriculteurs, etc. - Etablir les différents types de conflits d'usage de l'espace existant.
Résultat de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Eleveurs de gros bétail en petit nombre n'appartenant à aucun groupement légal constitué et reconnu par la FNEC [Bakouma et Mourou Fadama (Zones Cynégétiques)] - Cinq (5) groupements d'éleveurs de gros bétail reconnus par la FNEC [Préfecture de Bangassou et Nzako (zone minière)] - <u>Types de conflits d'usage de l'espace existant</u> : .Dégâts agricoles occasionnés par les bovins des éleveurs

	<p>.Très forte amende infligée aux éleveurs par le tribunal coutumier en faveur des agriculteurs, suite aux dégâts champêtres</p> <p>.Destruction des bovins par empoisonnement, arme de fabrication locale ou pièges</p> <p>. Non respect des espaces réservés à l'élevage de gros bétail par la population autochtone</p> <p>. Méconnaissance des textes conférant le statut de zone cynégétique</p> <p>- Obtention des cartes de terroirs et des zones d'intérêt cynégétique</p> <p>- Aucun autochtone ne pratique l'élevage bovin</p> <p>- <u>Institution intervenant dans le Mbomou en dehors de la FNEC :</u></p> <p>. Projet CAF/95/G31 Forêt de Bangassou</p> <p>. CARITAS Bangassou</p>
--	--

2.3. Mission 3

Intitulé de la mission	Modalités techniques et financières du lancement du Projet
Date de la mission	Du 6 au 13 mai 2006
Lieu de la mission	Bangui
Missionnaire	Philippe Chardonnet (Directeur de la Fondation Internationale pour la Gestion de la Faune)
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Rencontrer le partenaire local (FNEC) - Rencontrer le Bailleur (UE) - Rencontrer les Ministères de tutelle - Rencontrer les autres acteurs impliqués
Résultat de la mission	<p><u>Personnes rencontrées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Union Européenne : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-Claude Esmieu, Ambassadeur Chef de Délégation - Madame Laurianne Comard, Chargée de mission Politique - Docteur Lambert, Chargé de mission Santé et Développement - Monsieur Corrado Pampaloni, chargé de mission Développement et Environnement • FNEC : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Youssoufa Mandjo, Secrétaire Général - Monsieur Fernand Koumanda, Secrétaire général adjoint • ANDE (Agence Nationale de Développement de l'Elevage) : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Raphaël Ngaye-Yankoisset, Directeur Général • FIDE : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Alphonse Kota Ginza, Directeur • Ministère du Développement Rural : <ul style="list-style-type: none"> - Lieutenant-Colonel Parfait Anicey Mbay, Ministre - Bertrand Wybrecht, Conseiller technique du Ministre • Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, chargé de l'Environnement : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jean-Michel Mandaba, Ministre Délégué - Colonel Stevy Oyele, Directeur de la Faune - Capitaine Jean Ndobalé, Directeur Adjoint de la Faune - Monsieur Raymond Mbitikon, Chargé de mission - Monsieur Gustave Doungoube, Chargé de mission - Monsieur Jean-Michel Borie, Conseiller technique - Docteur Von Horsten, Conseiller du Ministre et des Projets • Présidence de la République : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Joseph Kiticki-Kouamba, Conseiller Diplomatique du Chef de l'Etat • Acteurs locaux : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur François Marchetti, concessionnaire de secteur de chasse dans la zone du projet • COOPI (Coopération italienne) : <ul style="list-style-type: none"> - Madame Matilde Ceravolo

	<ul style="list-style-type: none"> • Service de Coopération et d'Action Culturelle (Ambassade de France) : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Jacques Guillemain
--	--

2.4. Mission 4

Intitulé de la mission	Présence des éleveurs de gros bétail dans la Préfecture du Haut Mbomou
Date de la mission	Du 3 au 17 juillet 2006
Lieu de la mission	Préfecture du Haut Mbomou (Zémio, Mboki et Obo)
Missionnaires	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Pounanguere Marius Sébastien, Animateur-Coordonnateur de la Direction de l'Animation Mutualiste (FNEC) - Région 6- - Monsieur Ousman Shehou, Directeur de l'animation Mutualiste
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> - Localiser les groupements d'éleveurs, - Localiser les campements des principaux éleveurs, - Identifier les différents types de conflits d'usage de l'espace existant, - Rechercher des cartes des terroirs et des zones d'intérêt cynégétique, - Localiser les principaux terroirs agricoles, - Identifier les autochtones pratiquant l'élevage bovin, - Lister les institutions ou structures intervenant dans les différentes localités, - Recueillir le sentiment des autorités et de certains « leaders » par rapport à la présence des éleveurs, - Identifier le règlement des conflits d'usage d'espace
Résultat de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Sous préfecture de Zémio (Zone d'Intérêt cynégétique) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Trois GIP constitués d'éleveurs à majorité Peuls reconnus par la FNEC ➤ Beaucoup d'éleveurs n'appartenant à aucun GIP ➤ Eleveurs (appartenant ou non à des GIP) installés aux environs des différents cours d'eau (Ouarra, Ngoa, Kerré, Barh, guinékouba, Kitessa Banangui et Djemah) ➤ <u>Types de conflits d'usage de l'espace existant</u> : <ul style="list-style-type: none"> . Dégâts champêtres occasionnés par les bovins appartenant aux éleveurs transhumants . Destruction des bovins par les autochtones (empoisonnement, armes artisanales, pièges) . Feux de brousse provoqués par les éleveurs pour avoir de jeunes pousses . Conduite des bovins dans les zones d'intérêt cynégétique exploitées par les sociétés de safaris de chasse (ZIC) . Braconnage des animaux dans les ZIC ➤ Obtention des cartes de terroirs et des zones d'intérêt cynégétique ➤ Terroirs agricoles situés aux abords du fleuve Mbomou et au Nord du village de Zémio ➤ Un seul autochtone pratique l'élevage mixte des bovins (Zébu Mbororo et Baoulé trypano tolérant) ➤ <u>Institutions intervenant dans la sous-préfecture de Zémio en dehors de la FNEC</u> : <ul style="list-style-type: none"> . Jeunesse Unie pour la Protection de l'Environnement du Haut Mbomou (JUPEHB) . Volontaires Unis pour le Développement de la Ville de Zémio (VUDEZ) . Association pour la Lutte contre la Stérilité dans le Haut Mbomou (ALUSTEHB) . Association pour les Initiatives Communautaires (APICOZ)

	<p>. Règlement des conflits d'usage : normalement à l'amiable mais il est à noter que les éleveurs sont mal accueillis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mboki (Sous préfecture d'Obo) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cinq GIP constitués d'éleveurs reconnus par la FNEC ➤ Forte concentration d'éleveurs Peuls n'appartenant à aucun groupement ➤ <u>Types de conflits d'usage de l'espace existant :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Destruction des champs par les bovins . Non respect des zones réservées aux pratiques agricoles . Usage d'arme de guerre par les éleveurs dans les campements en cas de litige . Ignorance totale de l'existence de la ZIC ➤ Obtention des cartes de terroirs et des zones d'intérêt cynégétique ➤ Aucune délimitation de zones réservées à l'élevage car il s'agit d'une ZIC ➤ Agriculture pratiquée partout où le sol est fertile ➤ Un seul autochtone, membre du GIP de Mboki centre pratique l'élevage de bovins ➤ Nombreux natifs de la localité qui élèvent des petits ruminants (ovins et caprins) ➤ <u>Institutions intervenant dans la sous-préfecture de Zémio en dehors de la FNEC :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Haut Commissariat des Nations-Unies pour les Réfugiés (HCR) . Commission Nationale pour les Réfugiés (CNR) . Croix Rouge Centrafricaine ➤ Règlement des conflits d'usage : à l'amiable (éleveurs bien accueillis à Mboki) • Obo (Chef lieu de la Préfecture du Haut Mbomou) <ul style="list-style-type: none"> ➤ Un groupement d'éleveurs reconnu par la FNEC ➤ Campements d'éleveurs situés vers les cours d'eau de Kérré et Ouagou et près des villages de Koukouko et Ouagou ➤ Même type de conflits d'usage existant qu'à Zémio et Mboki ➤ Obtention des cartes de terroirs et des zones d'intérêt cynégétique ➤ Concentration d'agriculteurs autour de la ville d'Obo et aux abords du fleuve Mbomou ➤ <u>Institutions intervenant dans la sous-préfecture de Zémio en dehors de la FNEC :</u> <ul style="list-style-type: none"> . Médecin Sans Frontière (MSF) . HCR . JUPEHB ➤ Règlement des conflits d'usage : à l'amiable
--	--

2.5. Mission 5

Intitulé de la mission	Présentation du Projet « Appui à la résolution des conflits d'usage de l'espace dans le M'Bomou et le Haut Mbomou, Est Centrafricain - RCA
Date de la mission	4 août 2006
Lieu de la mission	Bangassou
Missionnaire	Monsieur Youssoufa Y. Mandjo, Secrétaire Général de la FNEC
Objet de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Présenter le Projet • Présenter les objectifs de la FNEC face à ce nouveau Projet
Résultat de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Projet présenté à l'auditoire suivant : <ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Selonkoue Etienne, Secrétaire Général de la Préfecture du Mbomou

	<ul style="list-style-type: none"> - Monsieur Kossingou Bernard, Délégué Régional zone n° 4 - Monsieur Shehou Ousman, Directeur de l'Animation Mutualiste de la FNEC - Monsieur Pounanguéré Marius Sébastien, Coordonnateur Région n° 6 de la FNEC - Monsieur Djigbaya Benjamin, Chef du secteur vétérinaire de Bangassou - Monsieur Liba Richard, Chef de Cantonnement Forestier de Bangassou - Monsieur Inikapkio, Conseiller représentant du Maire de Bangassou - Nombreux éleveurs <ul style="list-style-type: none"> • Les objectifs suivants de la FNEC face à ce nouveau projet ont été présentés : <ul style="list-style-type: none"> - Améliorer les conditions de vie des éleveurs, - Défendre les intérêts matériels et moraux des éleveurs - Faire cohabiter pacifiquement les éleveurs et les agriculteurs, - Augmenter le cheptel bovin en RCA - Approvisionner de manière régulière les marchés à bétail en RCA et à Bangui (PK12) en particulier, - Sensibiliser les autochtones agriculteurs à l'apprentissage du métier d'éleveur de bovins
--	--

2.6. Mission 6

Intitulé de la mission	Identification des zones à problèmes liés à la présence des éleveurs pour l'exploitation des terroirs par les différents usagers
Date de la mission	Du 20 novembre au 7 décembre 2006
Lieu de la mission	Rafaï, Zémio, Mboki et Obo
Missionnaires	<ul style="list-style-type: none"> • Monsieur Pounanguéré Marius Sébastien, Coordonnateur de la Région n° 6 / FNEC • Monsieur Moussa Youssoufa, Formateur Régional n° 6/FNEC • Monsieur Monoligouna Justin, Animateur Région 6/ EF
Objet de la mission	Identifier les zones à problèmes liés à la présence des éleveurs pour l'exploitation des terroirs par les différents usagers à Rafaï, Zémio, Mboki et Obo
Résultat de la mission	<ul style="list-style-type: none"> • Rafaï <ul style="list-style-type: none"> - Présence des éleveurs créant des conflits avec les sociétés de Safari - Population d'agriculteurs acceptant les éleveurs (malgré les dégâts champêtres, ils trouvent toujours une solution à l'amiable) - Le chef de cantonnement forestier (Mr Batinga Faustin) propose que les éleveurs occupent la zone aux alentours de Gonforo situé à 15 km de Rafaï sur l'axe Bangassou-Rafaï - l'éleveur Ardo Zawo Wammi, chef de groupe des éleveurs se trouve dans une zone interdite où sont aménagées des salines pour les animaux sauvages. Le responsable de la zone cynégétique demande à ce qu'il s'installe aux alentours de Kitessa • Zémio <ul style="list-style-type: none"> - Ardo Zoubairou Bi zaiga, Président de la FERGEC n° 6, installé à 12 km de Zémio n'a pas de problème avec les agriculteurs (mesures mises en place pour éviter les dégâts champêtres). Par contre, il a des problèmes avec les sociétés de safari et, par conséquent, se propose de quitter la zone pour s'installer à Derbissika - Ultimatum donné par le responsable d'une société de safari, Alain Lefol, pour que les éleveurs quittent les zones interdites - Le Maire de la ville de Zémio estime que les sociétés de safari apportent plus en terme de recettes que les éleveurs

	<p>- le sous-préfet de Zémio s'oppose à l'installation définitive des éleveurs dans le haut Mbomou</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mboki <ul style="list-style-type: none"> - Le maire de Mboki souhaite une installation définitive des éleveurs dans la sous-préfecture d'Obo. Pour lui, la présence des éleveurs contribue à l'amélioration des conditions de vie des populations - Toutes les autorités locales considèrent que les éleveurs sont les bienvenus • Obo <ul style="list-style-type: none"> - Le maire d'Obo apprécie la présence des éleveurs mais propose qu'ils s'installent dans le sud-ouest d'Obo (le Nord étant interdit) - Le Chef de Cantonnement d'Obo a reçu l'ordre de la part de sa hiérarchie de refouler les éleveurs. Faut de moyens nécessaires il a demandé aux éleveurs de respecter la zone nord qui leur est interdite
--	---

IV. CONCLUSION

Nous pouvons qualifier cette période, qui s'est déroulée en grande partie pendant la saison des pluies, de phase de lancement ou de mise en place du projet.

Les intentions du Projet ont été expliquées aux autorités locales, aux éleveurs, aux agriculteurs, aux chasseurs, ainsi qu'à tous les autres acteurs locaux.

Il a été confirmé la méconnaissance générale qui prévaut par rapport au cadre réglementaire (i) des Zones d'intérêts Cynégétiques, (ii) des droits des agriculteurs et (iii) des droits des éleveurs. Il a été également confirmé la nécessité urgente de bien expliquer ce cadre réglementaire pour éliminer les incompréhensions qui sont sources de conflits.

Ceci nous conforte dans l'idée de l'importance de continuer à organiser/structurer les acteurs en présence pour pouvoir (i) mieux les informer sur le cadre réglementaire, (ii) mieux les impliquer dans la résolution des conflits et (iii) mieux les aider à progresser dans l'intérêt général.

Il est donc vraiment important de persévérer dans cette démarche, malgré un contexte difficile compte tenu de l'instabilité régionale, car il n'y a malheureusement peu d'autres initiatives locales de paix comme celle-ci dans la région.